

Verre, vers des jours  
meilleurs ? P.1-2

Édito P.2

Chiffres  
Idées reçues

Brèves et infos P.3

Encombrants

Jeu P.4

# LE JOURNAL DU SMICTOM

DÉCEMBRE 2016

N°24

[WWW.SMICTOM-GIEN.COM](http://WWW.SMICTOM-GIEN.COM)

RESTEZ CONNECTÉS, SUIVEZ-  
NOUS SUR FACEBOOK



## Verre, vers des jours meilleurs ?

Voilà un emballage qui sera présent sur de nombreuses tables pendant les fêtes de fin d'année : Le verre. Mais, malheureusement, celui-ci connaît toujours un taux de tri bien en dessous des espérances. C'est pourtant, et de façon contradictoire, un pionnier du recyclage en France. Peu mieux « verre » donc...

»»» Suite en page 2



Chères lectrices,  
chers lecteurs,

Ce numéro de décembre du Journal du SMICTOM annonce déjà la fin de l'année 2016. Divers évènements sont venus marquer ces 12 derniers mois.

Le programme de mise aux normes de 4 déchèteries prend un peu de retard. La cause en est des propositions de prix en inadéquation avec notre budget. Nous revoyons le projet qui devrait toutefois aboutir au printemps, et qui engendrera inévitablement quelques difficultés d'accès.

Vos élus nous ont fait remonter une information que chacune et chacun d'entre nous peut constater : l'incivilité grandissante.

Vous avez un système de ramassage en porte à porte, par container, des déchèteries ouvertes du lundi matin au samedi soir. Merci de respecter les dates de ramassage, de maintenir propre els abords des lieux d'apports, de trier vos déchets, d'utiliser au maximum nos déchèteries.

Mettez tous ces principes en application dès aujourd'hui. N'oubliez pas que tout se répercute inévitablement sur le coût du service.

Je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Bonne lecture.

*Le Président*  
**Alain Belloni**



►► Verre, vers des jours meilleurs ?

Le verre et les français, c'est l'une des plus anciennes histoires en termes de tri et de recyclage. Il est en effet historiquement l'une des premières matières triées par les Français. Les industriels ont su développer, dès le milieu des années 70, une filière de recyclage (et donc en amont, de récupération). Et pourtant, contrairement au plastique, le verre fait figure d'ancêtre ! Il a en effet été fabriqué par l'Homme il y a près de 5 000 ans dans l'ancienne Mésopotamie. Malgré tout, le verre existait déjà sous forme naturelle il y a 100 000 ans (verre des éruptions volcaniques). C'est après la conquête romaine que l'industrie du verre s'implantera en Gaule et se développera au fil des siècles avec parfois des périodes creuses (Moyen âge) et des périodes fastes (renaissance, révolution industrielle).

Aujourd'hui, il est l'emballage le plus sain du marché puisqu'il n'a absolument aucune incidence dans le temps sur ce qu'il contient (conservation, goût, odeur...). Même si le verre est fragile en cas de choc ou de chute, il résiste à une longue liste de produits (d'où son utilisation dans les milieux médicaux, cosmétiques et chimiques). Il peut être stérilisé ce qui présente de nombreux avantages pour ce qui du domaine alimentaire. Enfin, il présente l'avantage de supporter des températures extrêmes, chaudes ou froides.

Nos emballages en verre sont fabriqués dans des verreries. A l'intérieur de ces sites, se trouvent d'énormes fours (capables de contenir des centaines de tonnes de « pâte » à verre) où la chaleur est comprise entre 1300° et 1500°. Dans ces grandes cuves, du sable, de la chaux et du carbonate de sodium sont mélangés au calcin (verre broyé et nettoyé issu du tri sélectif) jusqu'à la fusion de tous ces éléments. Attention, comme toute bonne recette, un dosage précis des différents composants est nécessaire pour obtenir un verre de qualité (qui sera de toute façon ensuite contrôlé).

Recycler le verre présente les avantages de limiter l'apport en matière premières (et donc de préserver les ressources naturelles). Le gain est aussi important au niveau des économies d'énergie réalisées et des rejets en CO<sub>2</sub> (une tonne de verre recyclé économise plus de 500 kg de CO<sub>2</sub>). Malgré un poids conséquent lorsque l'on pense à la réduction des déchets (et donc au poids de nos poubelles !), le verre se recycle à merveille et indéfiniment. Il n'a donc pas sa place dans les ordures ménagères mais plutôt dans les containers de tri de couleur verte.

 **Sources et pour aller plus loin :**  
• [www.verre-avenir.fr](http://www.verre-avenir.fr)



## EN CHIFFRES

- **1974**, c'est la date depuis laquelle on recycle le verre en France.
- **74%**, c'est le taux de recyclage en France, soit plus de 7 bouteilles sur 10 (certains pays voisins Européens frôlent les 90% (Autriche, Belgique, Hollande, Suisse...). Le taux ne dépassait pas les 26% en 1992 (année de lancement d'Eco Emballages) et tout juste 50% en 2000. L'objectif est d'atteindre 8 bouteilles recyclées sur 10.
- Le verre collecté en France l'est à **80%** en apport volontaire et **20%** en porte à porte.
- **100%** du verre collecté en France est recyclé.
- **1772 tonnes** de verre collecté sur le territoire du SMICTOM en 2015. On doit faire mieux !

## IDÉES RECUES

### Avant de trier le verre, il faut laver l'emballage et retirer les bouchons et les collerettes.

**FAUX.** Laver le verre qui sera fondu pour être reformé n'a aucun intérêt. Ne gaspillez pas l'eau pour ça ! Pour ce qui est des bouchons et collerettes, les enlever c'est mieux mais ne pas le faire n'est pas considéré comme un mauvais geste de tri. Le verre sera trié et nettoyé avant d'être envoyé dans les fours.

### Trier le verre ne sert à rien, autant le mettre dans les ordures ménagères.

**FAUX.** Comme tous les autres emballages recyclables (et donc qui doivent être triés), le verre se recycle indéfiniment et à 100%. Lorsqu'il est trié le verre de vos bouteilles, de vos bocaux et de vos pots sera recyclé en de nouveaux emballages en verre, peu importe sa couleur ! Le fait de le jeter dans les ordures ménagères ne permettra aucun recyclage et à vrai dire, un coût de traitement à la tonne plus onéreux.

### Une bouteille en verre jetée en pleine nature mettra environ 4000 ans avant de disparaître.

**VRAI.** Le verre est l'une des matières qui se dégrade le plus difficilement avec les piles (près de 8000 ans selon les estimations).

### Tous les objets en verre cassés peuvent être triés dans le conteneur à verre.

**FAUX.** Il est important de comprendre que, comme pour le plastique, le verre est une famille assez diversifiée. Le verre à boire, le verre de vaisselle, le verre des fenêtres, Le verre des écrans... n'ont pas la même composition chimique que vos emballages en verre. Utiliser une autre sorte de verre pour le recyclage est quasi impossible car tous ne fondent pas à la même température. On parlera d'infusible pour une céramique transparente par exemple (assiettes, plats...) qui pourtant nous semble être tout à fait identique à une bouteille en verre.

### La consigne est un circuit différent mais complémentaire au tri et au recyclage du verre.

**VRAI.** Le principe de la consigne est de rapporter son emballage en verre dans un magasin (si évidemment celui-ci propose le programme) pour récupérer quelques centimes par emballage. Une fois l'emballage récupéré, il sera, comme pour le tri, envoyé dans les verreries pour son recyclage.

## BREVES & INFOS

### Le SMICTOM a enfin sa page Facebook



Vous pouvez désormais nous suivre sur la page Facebook du **Smictom de Gien**. L'objectif de cette page est de rapprocher nos services des administrés. Nous pourrions ainsi diffuser plus rapidement et facilement les informations utiles. Cette page sera complémentaire à notre site internet : [www.smictom-gien.com](http://www.smictom-gien.com) où existe déjà une rubrique « actualités ».

### Sapin de Noël

Le SMICTOM vous rappelle que les sapins de Noël ne sont pas acceptés dans la collecte des ordures ménagères. Une fois les fêtes passées, pensez à replanter votre sapin (si vous l'avez acheté en pot) et si naturellement vous avez une place à lui faire dans votre jardin. Sinon, certaines communes organisent des points de regroupements de sapins, renseignez-vous !

### Les point d'apport volontaire

Dès sa nomination, le Président du SMICTOM Monsieur Alain BELLONI, a contacté toute les communes via un questionnaire. Le but était de recenser les points qui selon vos représentants, sont à améliorer, faire évoluer, voir changer concernant la gestion des déchets par le syndicat. Ce qui ressort le plus c'est le problème de dépôts sauvages autour des points d'apport volontaire. En effet, censés être destinés au tri sélectif, nos containers deviennent vite de véritables déchèteries ! On ne compte plus les sacs d'ordures ménagères jetés sauvagement au pied des colonnes, les déchets végétaux, la vaisselle cassée, les appareils électroménagers... et la liste est encore longue !!!

### Rattrapages 2017

Le SMICTOM vous informe que pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017, la seule journée concernée par un changement du jour de collecte sera le lundi 1<sup>er</sup> mai (jour non travaillé par les équipiers de collecte). Pour les communes concernées par les collectes du lundi, **un ramassage exceptionnel aura lieu le samedi 29 avril 2017, aux demi-journées habituelles du lundi**. En résumé, Les communes collectées le lundi matin le seront le matin du samedi 29/04/17 et les communes collectées le lundi après-midi le seront l'après-midi du samedi 29/04/2017 ! **Aucune collecte n'ayant lieu le lundi 1<sup>er</sup> mai, aucune réclamation ne pourra être recevable !** Retrouvez ces informations sur notre site internet : [www.smictom-gien.com](http://www.smictom-gien.com) et sur notre page Facebook : **Smictom de Gien**.

### Horaires d'ouverture des déchèteries les 24 et 31 décembre

Comme chaque année, le Président du SMICTOM a accepté la fermeture à 12h30 de toutes les déchèteries les samedi 24 et 31 décembre 2016. Elles seront donc ouvertes dès 9h00 mais inaccessibles l'après-midi. Ouvertures normales les autres jours. Merci de votre compréhension.

### Horaires d'ouvertures des déchèteries : En hiver, ça change !

Désormais, et jusqu'au 31 mars 2017, les déchèteries sont ouvertes du **lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**.

## Les encombrants 2017

La campagne 2017 de ramassage des encombrants se déroulera entre Mars et Juin. Il est nécessaire pour les administrés de s'inscrire auprès de sa Mairie (sauf pour les villes de Gien et Briare).

Pour plus de renseignements contactez votre Mairie, ou le SMICTOM, ou rendez-vous sur notre site internet et notre page Facebook.

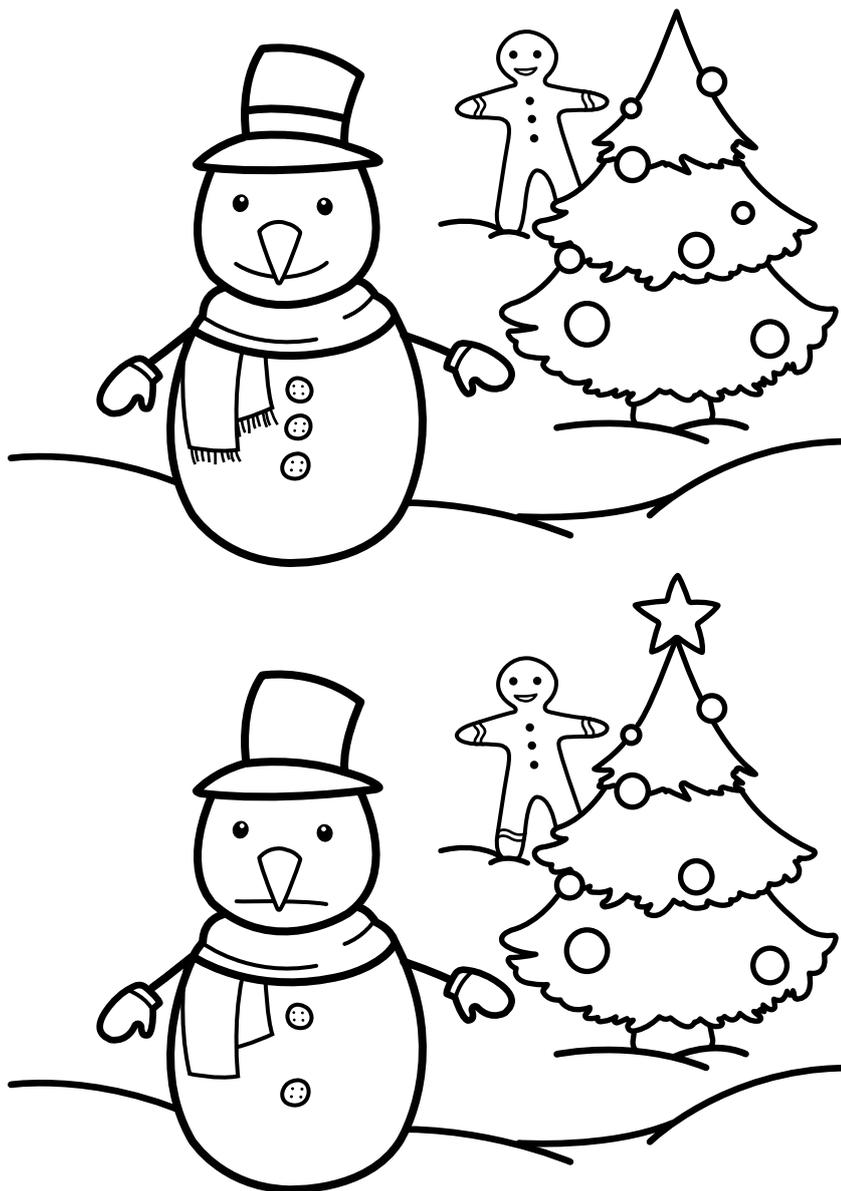
COMMUNES	DATES D'INTERVENTION
ADON	24/03/2017
AILLANT SUR MILLERON	24/03/2017
ARRABLOY	09/06/2017
AUTRY LE CHÂTEL	22/03/2017
BATILLY EN PUISAYE	20/03/2017
BEAULIEU SUR LOIRE	17/03/2017
BOISMORAND	14/06/2017
BONNY SUR LOIRE	17/03/2017
BRETEAU	20/03/2017
BRIARE	13/03/2017
CERNOY EN BERRY	22/03/2017
CHAMPOULET	20/03/2017
CHÂTILLON COLIGNY	28/03/2017
CHÂTILLON SUR LOIRE	22/03/2017
CORTRAT	29/03/2017
COULLONS	16/06/2017
DAMMARIEN EN PUISAYE	20/03/2017
DAMMARIEN SUR LOING	24/03/2017
ESCRIGNELLES	24/03/2017
FAVERELLES	20/03/2017
FEINS EN GÂTINAIS	24/03/2017
GIEN*	05/06/2017
LA BUSSIÈRE	24/03/2017
LA CHAPELLE SUR AVEYRON	30/03/2017
LANGESSE	14/06/2017
LE CHARME	24/03/2017
LE MOULINET SUR SOLIN	14/06/2017
LES CHOUX	13/06/2017
MONTBOUY	28/03/2017
MONTCRESSON	29/03/2017
NEVOY	13/06/2017
NOGENT SUR VERNISSON	27/03/2017
OUSSON SUR LOIRE	16/03/2017
OUZOUER SUR TRÉZÉE	20/03/2017
PIERREFITTE ÈS BOIS	22/03/2017
POILLY LEZ GIEN	12/06/2017
PRESSIGNY LES PINS	27/03/2017
SAINT BRISSON SUR LOIRE	15/06/2017
SAINT FIRMIN SUR LOIRE	22/03/2017
SAINT GONDON	12/06/2017
SAINT MARTIN SUR OCRE	15/06/2017
SAINT MAURICE SUR AVEYRON	30/03/2017
SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS	27/03/2017
THOU	20/03/2017

\* Comme en 2015 et 2016, la ville de Gien sera collectée sur plusieurs jours suivant un découpage géographique. Le SMICTOM veillera à communiquer dans la presse locale et sur internet ([www.smictom-gien.com](http://www.smictom-gien.com)) et page Facebook du Smictom de Gien pour vous fournir les informations en temps voulu, probablement fin Mai.

# Le jeu des 7 erreurs

7 différences se sont glissées entre les deux dessins, à toi de les découvrir ! (Solution en bas de cette page)

Munis-toi ensuite de tes plus beaux crayons pour les colorier.



Réponse : 1 - les boutons sur le ventre du bonhomme de neige, 2 - la source du bonhomme de neige, 3 - les franges de l'écharpe, 4 - le ruban du chapeau, 5 - l'étoile du sapin, 6 - une boule du sapin, 7 - la décoration au pied du personnage-biscuit

SMICTOM DE GIEN - 48 quai de Châtillon - BP 20005 - 45501 GIEN Cedex  
Tél. : 02 38 05 06 75 - Fax : 02 38 38 05 47 - [contact@smictom-gien.com](mailto:contact@smictom-gien.com) - [www.smictom-gien.com](http://www.smictom-gien.com)

Directeur de la publication : Éric Ducas

Comité de rédaction : Anne Rozul, Pierre Lodre, Alexandre Fovuit

Textes : Nicolas Tindillère

Photos : SMICTOM

Conception et réalisation :

EFIL COMMUNICATION - 02 47 47 03 20